

L'ODEOLA-PIANO

JOURNAL DE L'ODEOLA-PIANO
LUNDI, 10 DECEMBER 1944

PUBLICATIONS LÉGALES et Avis de Sociétés

DEUXIÈME CONVOCATION
DES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIÉTÉ

Raffinerie de Pétrole du Nord

Mesdemoiselles les Actionnaires de la Société RAFFINERIE DE PETROLE DU NORD sont conviées à l'Assemblée générale extraordinaire en séances régulières, le 25 octobre, à 19 h. 30, au restaurant de l'Assemblée, au 12, rue de la Croix, pour le Jeudi 25 Janvier 1945 à 19 h. 30, à l'Assemblée, au 12, rue de la Croix, pour le Jeudi 25 Janvier 1945 à 19 h. 30.

PROTÉGÉ DU JOUR

Protéger des actions de la Société MAZOUTS DU NORD.

Vote sur ce protégé et sur l'assurance de capital qui résulte de l'absorption.

Nomination des Commissaires chargés d'évaluer les apports de la Société absorbée et les actifs et passifs en représentation de ces apports.

Modifications aux articles 4, 6, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 25. Statuts et règlement des sociétés, nomination de l'absorption de la Société MAZOUTS DU NORD.

Nomination d'administrateurs.

Actionnaires divers à convier au Conseil d'Administration.

Les propriétaires des actions au porteur devront déposer leurs actions au dépôt de la Société Absorbante, au siège social à WASQUEHAL, au Bureau de PARIS, 21, rue de la Banque et dans les bureaux du C.R.E. D.T.V. à D.R.D. ou dans les formes de ceux qui seront mises à leur disposition.

Cette partie d'assemblée à l'Assemblée sera donc dédiée à l'absorption.

Cette convocation est faite en conformité avec la loi du 22 novembre 1940, l'assemblée générale extraordinaire ayant été fixée le 25 octobre 1945, à 19 h. 30, à l'Assemblée, au 12, rue de la Croix, pour le Jeudi 25 Janvier 1945 à 19 h. 30.

Le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration.